



## Permis B –SUPERVISEE

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves formés  
2 000 professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2 roues

Contact :

@ : [cer.jacquier@gmail.com](mailto:cer.jacquier@gmail.com)

### DUREE DE LA FORMATION

**20 heures de formation**

### LIEU DE LA FORMATION

**CER Jacquier**  
40 bis Rue de Douai  
75009 Paris

Agrément : E.18.075.004.0  
Déclaration d'activité :  
11755773375

DATE(S) : *nous consulter*

TARIF : **1100 TTC**

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire les véhicules :

- Dont le PTAC (poids total autorisé en charge) n'excède pas 3,5 tonnes, qu'il soit affecté au transport de personnes ou de marchandises ;
- Disposant de 9 places assises maximum ;
- Avec une remorque dont le PTAC :
- Est inférieur ou égal à 750 kg ;
- Est supérieur à 750 kg s'il ne dépasse pas le poids à vide du véhicule et que le PTAC du véhicule et de la remorque ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Aussi, le stagiaire maîtrisera les différentes réglementations de la sécurité routière et de la circulation avec une connaissance de base en mécanique.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Accessible dès 15 ans, l'apprentissage anticipé de la conduite offre de nombreux avantages :

- Acquisition d'une plus grande expérience de la conduite à moindre coût pour compléter votre formation initiale
- Réduction de la prime d'assurance chez de nombreux assureurs
- Réduction de la période probatoire du permis de conduire de 3 à 2 ans
- Passage de l'examen du permis dès 17 ans et demi pour conduire en autonomie dès 18 ans

#### 1er partie : la formation théorique « le code de la route »

Le code de la route permet d'acquérir les connaissances essentielles sur les différentes réglementations de la sécurité routière et de la circulation avec une connaissance de base en mécanique. Les cours du code de la route répondent scrupuleusement au référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC) « ministère de l'intérieur- Délégation à la sécurité et la circulation routière »

#### Le programme du code de la route contient 9 thématiques

<p><b>1. Le conducteur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vigilance à l'égard des autres usagers</li> <li>- intervalles de sécurité</li> <li>- déficiences des fonctions perceptives</li> </ul>	<p><b>4. Eléments mécaniques et sécurité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ergonomie</li> <li>- voir, être vu et avertir</li> <li>- contrôle les plus courants</li> <li>- contrôle technique</li> </ul>	<p><b>7. Les principales règles de circulation routière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- signalisation horizontale</li> <li>- vitesse</li> <li>- positionnement sur la chaussée</li> <li>- arrêt et stationnement</li> <li>- croisement et dépassement</li> </ul>
<p><b>2. Les autres usagers de la route :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- usagers vulnérables</li> <li>- partage de la route</li> </ul>	<p><b>5. Equipement et sécurité des véhicules :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aides à la conduite et à la sécurité active</li> <li>- installation sécurisée des passages</li> </ul>	<p><b>8. La route :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le réseau routier</li> <li>- la nuit</li> <li>- les intempéries</li> <li>- les tunnels les passages à niveau</li> <li>- voies rapides et autoroutes</li> </ul>
<p><b>3. Responsabilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- documents administratifs</li> <li>- le permis et les principales infractions</li> <li>- règles et comportement en cas d'accident</li> </ul>	<p><b>6. Précautions à l'égard des occupants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sécurité passive</li> <li>- installation</li> </ul>	<p><b>9. L'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecomobilité</li> <li>- Principes éco-conduite</li> </ul>



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

## Permis B -SUPERVISEE

### PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

- **Modalités :**

Chaque série est composée de 40 questions et il faut réaliser un score de 35 bonnes réponses (soit 5 fautes au maximum) pour obtenir son examen du code de la route.

- **Suivi et évaluation :**

La progression de l'apprentissage du code est réalisée via un outil informatique qui suit pas à pas les résultats à temps réel des séries par thématiques et des séries examen blanc effectuées par les stagiaires en salle de code et/ou en ligne. Il faut atteindre minimum de 80% de taux réussite pour le passage à l'examen.

- **L'heure d'évaluation de départ :**

Le stagiaire en condition réelle de conducteur sera évalué par le moniteur à partir d'une grille d'évaluation afin de déterminer le nombre prévisionnel d'heure de conduite et le coût potentiel de la formation de conduite.

#### 2nd partie : la formation pratique « la conduite »

**Rappel :** durée de formation est de **20 h (minium légal obligatoire)**

L'épreuve est définie par l'arrêté du 19 février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et de la sous-catégorie B1, modifié par l'arrêté du 3 mars 2010. Elle a pour objet de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats nécessaires pour circuler en toute sécurité.

#### Le programme de formation s'inscrit en cohérence avec les évolutions du programme de formation des conducteurs :

##### Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul (5h sous réserve du résultat de l'évaluation)

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule,
- Effectuer les vérifications intérieures et extérieures
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant
- Allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

##### Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales (5h sous réserve du résultat de l'évaluation)

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de direction
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les carrefours à sens giratoire et les ronds-points
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR f @

## Permis B – SUPERVISEE

### PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

**Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers (5h sous réserve du résultat de l'évaluation)**

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer les virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

**Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique (5h sous réserve du résultat de l'évaluation)**

- Suivre un itinéraire de façon autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation ...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite

• **Modalités :**

L'heure de conduite permis est composée de la manière suivante : 5 min de définition des objectifs en se référence au livret d'apprentissage. / 45-50 min de conduite effective pour travailler les objectifs définis et évaluer les apprentissages, / 5 à 10 min de bilan et commentaires pédagogiques incluant la validation des objectifs et les annotations sur le livret d'apprentissage.

- Le stagiaire doit parcourir 1 000 km minimum
- 1 rendez-vous pédagogique préalable avec l'accompagnateur pour assurer une continuité

L'accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption et n'ayant pas été condamné pour certains délits (homicides et blessures involontaires, conduite sous l'emprise d'état alcoolique, délit de fuite...).

➤ **Suivi et évaluation**

La progression de l'apprentissage de la conduite est réalisée à partir du livret d'apprentissage dans lequel on y trouve les évaluations et bilan des heures de conduite. Il faut une bonne compréhension et la maîtrise des 4 blocs de compétences pour le passage à l'examen pratique.



**CER**  
C'EST RÉUSSIR

**550**  
ÉCOLES DE  
CONDUITE



[WWW.CER.ASSO.FR](http://WWW.CER.ASSO.FR)  

# Permis B- SUPERVISEE

## PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Tous types de publics
- Avoir l'âge minimum 17 ans : Examen du code / 17,5 ans Examen de la conduite
- Etre titulaire de l'attestation de sécurité routière : les candidats nés à compter du 1er janvier 1988 doivent être en possession de l'attestation de sécurité routière ou de l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 2.
- Avoir l'accord du responsable légal du mineur

## ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

## EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

## SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'établissement CER délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.